

MR. MUSCLE NETTOYANT POUR LA FRITEUSE ET LA GRIL

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie		Hazardous Material Information System (HMIS)	Santé	2	
	Santé	2 0 0		Risques d'incendie	0	
	Réactivité			Réactivité	0	
	Danger spécifique					
Vêtements de protection		Apparence	Clair Liquide Voir la Section 9. ATTENTION: CAUSE DES IRRITATIONS AUX YEUX ET À LA PEAU. NOCIF EN CAS D'INGESTION.			

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	MR. MUSCLE NETTOYANT POUR LA FRITEUSE ET LA GRIL	Code	94489
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Le produit de nettoyage.	PMS#	433324
FTSS#	126263001	Date de validation	04/19/2000
Siège social aux É.U. Drackett Professional A Division of S.C. Johnson Commercial Markets, Inc. 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249		Date d'impression	04/20/2000
		Remplace	04/13/2000.
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Alkylphénoxy polyéthoxyéthanol	9014-93-1	1-5	Non disponible.	ORAL (LD50): Acute: >6400 mg/kg [Rat]
Alkylphénoxy polyéthoxyéthanol	26027-38-3	1-5	Non disponible.	ORAL (LD50): Acute: 1600-200 mg/kg [Rat]
Acide hydroxyacétique	79-14-1	5-10	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 1950 mg/kg [Rat].
Eau	7732-18-5	60-100	Non disponible.	Non Objet.

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption	Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Effets aigus potentiels sur la santé	
<i>Yeux</i>	Peut être modérément irritant pour les yeux.
<i>Peau</i>	Peut être modérément irritant pour la peau.
<i>Inhalation</i>	Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires.
<i>Ingestion</i>	Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac.
Conditions médicales aggravées par une surexposition:	Inconnu.
Voir Information toxicologique (section 11)	

MR. MUSCLE NETTOYANT POUR LA FRITEUSE ET LA GRIL

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Inhalation	En cas de difficultés respiratoires: Emmener dans un endroit bien aéré. Consulter un médecin.
Ingestion	Boire immédiatement et abondamment de l'eau. Ne rien donner par la bouche, à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	Inconnu.
Points d'éclair	CREUSET FERMÉ: >93°C (199.4°F).
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Inconnu.

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination. Terminer le nettoyage avec un rinçage à l'eau.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver abondamment après usage. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT.
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie	Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acceptable. La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée.
Protection personnelle	
<i>Yeux</i>	Lunettes de protection (à coques latérales) recommandées.
<i>Mains</i>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation. Gants de nitrile Gants de caoutchouc
<i>Respiratoire</i>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
<i>Pieds</i>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
<i>Corps</i>	En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Liquide
Odeur	Inodore.
Couleur	Clair
pH	1.8 [Acide.]
Gravité Spécifique	1.03
Point d'ébullition/condensation	100°C (212°F)
Point de fusion/congélation	-1°C (30.2°F)
Solubilité dans l'eau	Complète.

MR. MUSCLE NETTOYANT POUR LA FRITEUSE ET LA GRIL

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Inconnu.
Incompatibilité avec différentes matières	Réactif avec les alcalis. Produits chlorés. Il existe le risque de dégagement de gaz toxique si le produit est mélangé avec d'autres produits de nettoyage. Faire aérer l'endroit si possible.
Produits de décomposition dangereux	Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg (rat). CUTANÉE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 2000 mg/kg (rat).
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Non disponible.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets	Aucune précaution spéciale n'est nécessaire. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérale, provinciales, locales ou d'État.
-----------------------------	---

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT	Non réglementé
TDG Classification	Non réglementé

Section 15. Information réglementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Ils n'y a pas des principes qui sont soumis la necessite de rapporter en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Règlements canadiens

NPRI canadien NPRI canadien: Alkylphénoxy polyéthoxyéthanol.

SIMDUT Classification CLASSE D-1A: Substance ayant d'autres effets toxiques (TOXIQUE)

Symbole du SIMDUT



Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Inventaire des Produits Chimiques Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

**MR. MUSCLE NETTOYANT POUR LA FRITEUSE ET LA
GRIL**

Fiche signalétique

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations
spéciales Non disponible.

Version 1

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.